

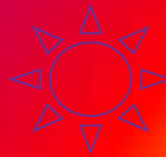
DECEMBRE
Année 2013 - Numéro 323

La Salle et Chapelle-Aubry

L'Éch'Aubryen



LES CAHIERS des MAUGES 2013.
Une idée de cadeau ? (10 € en librairie)



JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE
À TOUS LES AUBRYENS !



INFORMATIONS MUNICIPALES

**Conseils Municipaux
du mardi 10 décembre 2013**

Prochaine séance :
le mardi 14 janvier 2014 à 20 h 30

Ordre du jour.

Tarifs communaux 2013.

Le Conseil décide de ne pas réévaluer les différents tarifs communaux, excepté les logements communaux qui suivent l'indice du coût de la construction.

Locations des salles communales :

Salle Polyvalente :	110 €.	Salle Polyvalente hors commune :	190 €.
Salle Polyvalente (Soirée jeunes) :	240 €.		
Salle des Petits Gourmands (<i>uniquement pendant les vacances de fin d'année</i>) :			140 €.
Salle Saint Hilaire :	80 €.	Salle Saint Hilaire Vin d'honneur :	50 €.
Salle Saint Hilaire hors commune :	120 €.	Salle S Hilaire animation commerciale :	80 €.
Salle Omnisports :	170 €.	Salle Omnisports (Soirée jeunes) :	270 €.
Salle Omnisports hors commune :	380 €.		
Salle des associations (modulobase) :	50 € (été),	60 € (hiver).	

Logements communaux place St Martin et rue Albérici : T3 : 328 €/ mois T2 : 216 €/ mois

Location de matériels :

Table, tréteaux, bancs : 3 € le lot

Détérioration ou perte : Table : 23 € / Tréteaux : 8 € / Banc : 15 €

Tarifs de mise à disposition du personnel communal :

Tarif horaire en semaine : 20 €

Tarif horaire dimanche et jour férié : 30 €

Installation vin d'honneur : salle polyvalente : 51 € / salle omnisports : 102 €

Concession cimetière : 2 m² (30 ans) 54 € - 4 m² (30 ans) 140 €

Photocopies :

Noir et blanc : Format A4 : 0,18 € (> à 10 : 0,15€) Format A3 : 0,30 €

Couleurs : Format A4 : 1 € Format A3 : 2 €

(Demi-tarif pour les associations)

Lotissement des Gourdoires 2^{ème} tranche.

Acquisition de terrain : au préalable, M. le Maire, intéressé à l'affaire, s'est retiré de la salle du conseil municipal et n'a pas pris part ni au débat ni à la décision. Gérard Veron, adjoint à l'urbanisme, rappelle que le prix d'acquisition de 4 €/ m², toutes indemnités comprises, est égal au tarif des acquisitions précédentes.

Pour permettre la réalisation de la seconde du lotissement des Gourdoires, le Conseil décide d'acquérir les parcelles :

- Section A n° 377 pa située en zone 1 AU_p au prix de 4 €/m² (dont 0,50 €/m² à l'exploitant M. Christophe Malinge) appartenant à M. et Mme Pierre Malinge,
- Section A n° 377 pb située en zone 1 Ai au prix de 1,50 € (dont 0,50 €/m² à l'exploitant M. Christophe Malinge) appartenant à M. et Mme Pierre Malinge,
- Section A n° 380 située en zone 1AU_p à 4 €/m², indemnité d'exploitant comprise, appartenant à M. Claude Dupont.

Adduction en eau potable : La desserte en eau potable de cette tranche nécessitera la pose de 9 branchements et d'une borne incendie. Elle sera réalisée par le SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable des eaux de la Loire) aux termes d'une convention et d'un devis de 9 085,46 € H.T.

Nom de la rue : La nouvelle voie étant le prolongement de la rue des Vignes, portera la même dénomination.

Lotissement du Coteau 4.

Les travaux concernant les réseaux d'eaux pluviales et usées sont en cours de réalisation par l'entreprise Bouchet. Le conseil approuve la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIEMML (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire) et le plan de financement des travaux. La participation communale pour la desserte en électricité et l'éclairage public s'élève à 23 103,49 € T.T.C.

Le permis de construire des 6 locatives vient d'être accordé. L'appel d'offres concernant les entreprises sera diffusé le 20 janvier dans la presse pour une réponse au 18 février. Le début du chantier est prévu pour la fin mars. La nouvelle rue qui desservira ces nouvelles habitations sera dénommée « rue des Violettes ».

Indemnités aux percepteurs.

Le conseil municipal attribue l'indemnité de gestion, au taux de 100 %. Elle est répartie à part égale entre les deux receveurs M. Neveu et Mme Lacaze. En 2012, son montant s'élevait à 454 €. La perception localisée à Montrevault dessert le secteur des cantons de Champtoceaux, Montrevault et une partie de celui de St Florent.

Avenant au contrat Enfance-Jeunesse.

La communauté de communes est signataire de ce contrat pour les actions qui relèvent de ses compétences et les communes le sont pour leurs propres actions. Par cet avenant, les activités concernant les plus de 14 ans seront désormais prises en compte.

Décision modificative n° 2 du budget communal.

Seront réalisés les ajustements suivants :

- ♦ En dépenses de fonctionnement sur les chapitres 12, 13, 21, 34 : 11 000 €
- ♦ En recettes de fonctionnement, sur les chapitres 70, 73 : 11 000 €.

Convention d'autorisation pour renforcement du réseau électrique.

Une convention sera signée avec le SIEMML (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire) pour le renforcement électrique du lieu-dit de la Paillerie par la pose d'un câble souterrain et d'un coffret électrique sur des terrains appartenant à la commune.

Effacement de réseaux.

Suite au renforcement du réseau de la Paillerie et de la dépose de lignes aériennes, le conseil accepte le principe d'une étude en vue de l'effacement de la ligne électrique basse tension de la rue des Thébaudières.

Acquisition de la compétence « Mobilité Électrique ».

Le conseil approuve la modification des statuts du SIEMML lui donnant compétence pour la création et l'entretien d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques.

L'acquisition de cette compétence permettra aux communes qui en feront la demande de pouvoir installer des bornes électriques pour le rechargement secondaire, en cours de trajet, des véhicules électriques. Les travaux seront pris en charge par le SIEMML et le déploiement au niveau du département est prévu en fin d'année 2014.

Projet du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie des Pays de la Loire.

Le projet de la Région des Pays de la Loire est adopté. Il préconise, entre autres,

- au niveau des transports, des solutions alternatives à l'automobile,
- au niveau de l'habitat, de mieux isoler les résidences lors de la construction ou de la rénovation,
- au niveau de l'agriculture, de développer les filières bois et méthanisation, de préserver la vocation

d'élevage des Mauges.

Après échanges et discussions, le projet est adopté par 6 voix pour, 5 abstentions et 1 contre.

Mise à jour du classement des voies communales.

Seront intégrées dans le domaine public les nouvelles voies des lotissements du Coteau et des Gourdoires et un ajout au chemin de la Haye soit **925 ml**.

Voies communales (VC)	9 730 ml	}	<u>Ensemble actualisé de la voirie :</u>
Voies à caractère de chemins (CR) :	14 664 ml		
Voies à caractères de rues (U) :	4 601 ml		
Voies à caractère de places (P) :	10 499 m ² .		
			Total : 28 995 ml.

La longueur de voirie communale constitue l'un des critères pris en compte pour la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée annuellement par l'État aux communes.

Piste routière du Fuilet.

Une solution a été trouvée pour maintenir ce service au niveau de la communauté et d'autres communes environnantes. La gendarmerie avait l'intention de l'abandonner.

Rattachement des agents communaux.

La proposition de rattacher le personnel communal (5 agents) à celui de l'intercommunalité est prise pour le Comité Technique et le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Les effectifs des 12 collectivités (11 communes et Montrevault-Communauté) atteignent le nombre de 182 et peuvent donc constituer deux structures uniques représentant chaque entité.

Surveillance de la qualité de l'air dans les ERP.

Cette surveillance se fera dans certains Établissements Recevant du Public. Avant le 1^{er} janvier 2015, seront concernés les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans et les écoles maternelles. Une information sera transmise à l'OGEC. Un échéancier est prévu pour les autres établissements. Les prélèvements se feront 2 fois dans l'année (en dehors et pendant la période de chauffe).

PAVE communal (Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics).

Le coût de ces aménagements avait été chiffré à 138 875 €. Le conseil sur l'avis de la commission a décidé de retirer du projet la réalisation d'une émulsion sur les sentiers piétonniers ce qui ramène le projet d'ensemble à 116 295 €. Un échéancier a été dressé pour étaler ces modifications sur 13 années. La priorité a été donnée à la sécurisation des accès aux écoles et à la traversée des chaussées.

Multi accueil de St Pierre-Montlimart.

Le projet de transférer ce service à la communauté de Montrevault est présenté avec une offre de 0 à 18 ans, portée à l'échelle du territoire. Ce projet est approuvé avec comme proposition de transfert une enveloppe de 60 000 € basée à 30 % sur les communes desservies (en tenant compte de leur population) et à 70 % sur la commune d'origine du bien.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES.

Passation de marchés communautaires « Voirie » :

Dans le cadre du groupement de communes, ont été retenues les entreprises :

- 2LTP pour le curage des fossés
- LSP de Drain pour la signalisation horizontale
- Maugeais-Piton pour le broyage et l'élagage
- Colas pour les enduits superficiels
- Charier-Lahaye pour les réparations.

Autres : Transport Enfance-Jeunesse : Cordier-Foucher.

Fourniture de repas : Colibri.

Taxe d'aménagement : Montrevault-Communauté a décidé d'alléger la taxe sur les logements sociaux aidés par l'État dont le financement ne relève pas des PLAI, en ne prenant en compte qu'une partie des surfaces, correspondant ainsi au dégrèvement départemental.

INFORMATIONS DIVERSES

Deux sympathiques formations à la recherche de perles rares !

L'Orchestre d'harmonie du Val d'Èvre est constitué d'une cinquantaine de musiciens qui seraient très heureux d'en accueillir d'autres et plus particulièrement une guitare basse et ou un gros tuba afin de partager un répertoire divers et varié lors de concerts enjoués et chaleureux le tout dans une ambiance de bons vivants. Venez nous rencontrer lors de nos répétitions le vendredi soir de 20 h 30 à 22 h 30 à l'école de musique du canton de Montrevault, rue Julien Rousseau 49110 Montrevault.

Contactez-nous au 06.38.80.54.66, à très bientôt.

Le Big Band du Val d'Èvre accueillerait avec un immense plaisir un pianiste et des trompettistes afin de participer à diverses fêtes, cocktails, inaugurations, et réaliser des concerts, des soirées cabarets, avec une vingtaine de musiciens passionnés de Jazz, dixies et remplis de motivation et de bonne humeur.

Venez nous rencontrer et participer à une répétition le jeudi soir de 20 h 30 à 22 h 30 à l'école de musique du canton de Montrevault, rue Julien Rousseau 49110 Montrevault.

Contactez-nous 06.38.80.54.66, à très bientôt.



PORTES OUVERTES au collège Frédéric OZANAM de Saint Pierre Montlimart :
samedi 25 janvier de 9 h 00 à 12 h 30.

COMMISSION ÈVRE et BOCAGE : Rectificatif :
date du Gala des Vignerons, le **samedi 22 février 2014**
au Val d'Èvre à la Boissière-sur-Èvre.

AVIS DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL : Néant

HORAIRES D'OUVERTURES de la Mairie pendant les vacances de Noël :

En raison des fêtes de fin d'année, les horaires de la mairie sont modifiés comme suit :

Lundis 23 et 30 décembre de 13 h 30 - 17 h 30

Mardis 24 et 31 décembre de 9 h 00 - 12 h 00 (comme un samedi matin)

Mercredis 25 décembre et 1er janvier 2014 : fermeture (jours fériés)

Jeudis 26 décembre et 2 janvier 2014 : mairie fermée exceptionnellement

Vendredis 27 décembre et 3 janvier 2014 de 13 h 30 - 17 h 30

Samedis 28 décembre et 4 janvier 2014 de 9 h 00 - 12 h 00

LES VŒUX DE
LA MUNICIPALITÉ
AURONT LIEU LE
DIMANCHE 12
JANVIER A 11 H
A LA SALLE
POLVYALENTE

RECENSEMENT du SERVICE NATIONAL :

Les filles et les garçons ayant eu 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie, sur présentation du livret de famille.

BALAYAGE des BOURGS :

Les prochains passages de la balayeuse sont prévus les lundis 23 décembre et 27 janvier, dans le milieu de l'après-midi. *Pensez à ranger vos véhicules.*

COLLECTES DES DÉCHETS :

en ZONES AGGLOMÉRÉES :

- Ordures Ménagères Résiduelles : Elles auront lieu le **vendredi 27 décembre** et les **jeudis 9 et 23 janvier** (semaines paires).

- Emballages Ménagers (sacs jaunes) : elles auront lieu le **vendredi 3 et les jeudis 16 et 30 janvier** (semaines impaires).

dans les ÉCARTS :

Les 2 collectes (ordures ménagères et emballages ménagers) auront lieu **le vendredi 3 et les jeudis 16 et 30 janvier** (semaines impaires).

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

COLLECTE des MÉTAUX :

Déchèterie de St Pierre-Montlimart : samedi 28 décembre

Déchèterie de Beaupréau : samedi 14 décembre

Pour les dépôts d'objets métalliques de petite taille, un conteneur est disponible en permanence.

HEURES d'OUVERTURE des 2 déchèteries :

Tous les jours de 14 h 00 à 17 h 30 / Lundi et samedi 9 h 00 à 12 h 00 (St Pierre Mt 10 h 00, le lundi)

La déchèterie de St Pierre-Montlimart fermera à 17 h 00, les 24 et 31 décembre.

Contact : SIRDOMDI : ☎ 02.41.71.77.55 / Site : <http://www.sirdomdi.com>

OBJETS TROUVÉS : Divers objets, dont récemment un trousseau de clés. S'adresser à la mairie.

LEVÉE du COURRIER.

Les levées du courrier sont notées à 9 h 00 sur toutes les boîtes aux lettres.

Pour la Chapelle, le facteur relève la boîte aux lettres pendant sa tournée du matin. Elle n'est plus relevée l'après-midi en raison d'un changement de circuit de collecte.

Pour celle de la Salle, le courrier de la boîte est relevé vers 14 h 00 sur semaine et 11 h 15 le samedi matin.

ATELIER de RETOUCHES et REPASSAGE.

Congés de fin d'année : Fermeture le mardi 24 décembre à 11 h 00 et reprise le 6 janvier.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2014 !

SALON de COIFFURE « HISTOIRES de MÈCHES ».

Le salon de coiffure « Histoire de Mèches » sera fermé du 1^{er} au 15 janvier 2014, en raison des travaux. Réouverture le jeudi 16 janvier.

LISTES ELECTORALES : Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

Les inscriptions des électeurs ayant changé de domicile ou non encore inscrits sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2013 (12 h 00).

Les personnes concernées devront se présenter munies d'une pièce d'identité et de documents justifiant de leur nationalité, de leur âge et de leur rattachement à la commune (domicile, résidence réelle et continue depuis le 1^{er} septembre 2013, ou inscription personnelle sans interruption au rôles des contributions directes locales depuis 5 ans).

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent, dans les mêmes conditions, demander leur inscription sur les listes électorales complémentaires en vue d'être admis à voter aux élections municipales et /ou à celles du Parlement Européen.

Prochaines élections municipales : les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Prochaines élections européennes : le dimanche 25 mai 2014.

R
A
P
P
E
L

Les élections municipales approchent à grands pas. Elles auront lieu les 23 et 30 mars 2014. À la Salle et Chapelle-Aubry, à l'image des autres communes, le renouvellement sera important. Des élus, pour diverses raisons ont manifesté le souhait de se retirer.

Si des femmes et des hommes se sentent la fibre et la motivation pour servir l'intérêt public, ils peuvent le faire savoir au secrétariat de mairie ou auprès d'élus actuels qui transmettront.

L'avenir de la commune et de la communauté de communes sera ce que nous la ferons ensemble.

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE

Club de l'Amitié :

- Jeudi 15 janvier : Concours de belote avec le Club de Botz, (à Botz).
 - Jeudi 16 janvier : Assemblée générale du Club, aux Minières (à 14 heures). Cotisation inchangée : 8 €
 - Retraités et préretraités sont invités à partager la galette et jouer aux cartes ou autres jeux
 - Dimanche 9 février : Théâtre à St Paul du Bois « *Les deux gosses* ».
- Inscription avant le 15 janvier (27€) Départ à 12 h45.

AFN Salle et Chapelle-Aubry :

PROPOSITION de VOYAGE à PARIS : 2 jours/1 nuit.

Départ : le mardi 25 février 2014 à 4 h 30

Retour : le mercredi 26 février 2014 à 23 h 30

Au programme :

Mardi : Entrée au salon de l'agriculture, Portes de Versailles (Journée libre).

Mercredi : Le matin : Tour panoramique de la capitale en autocar et Visite du musée Grévin.

L'après-midi : Croisière découverte de Paris et temps libre à la Tour Eiffel.

(Transport en autocar grand tourisme – Hébergement en hôtel en chambre double – Restauration du petit déjeuner du jour 1 au dîner du jour 2 avec boissons (sauf le déjeuner libre au salon de l'agriculture, le jour 1)

Prix proposé par personne (base 40) : 205 €.

Inscription avant le 1^{er} Février 2014 auprès de Pierre Morinière.

LE TAROT BELLOBRYEN.

Le club organise son concours interne réservé aux Bellobryens, aux Aubryens et aux habitants des communes environnantes : le **vendredi 3 janvier 2014** au Cercle St Paul de la Chapelle-Aubry.

Inscription à partir de 20 h 00. Début des jeux à 20 h 30. Participation de 6 €.

Un lot par participant. Le club offrira la galette des rois.

Le concours doit se passer dans une excellente ambiance, ambiance voulue par le Tarot Bellobryen.

ASSP FOOTBALL

Réserver votre **samedi 15 février 2014** à la **salle du Relais du Bois au Pin-en-Mauges** pour le dîner-spectacle organisé par l'ASSP Foot. Cette soirée sera animée par l'imitateur humoristique "Philippe Chatain". Les cartes seront à réserver auprès des membres du bureau. Prix de la carte : 22 €.

ÉCOLES de la SALLE et CHAPELLE-AUBRY : OGEC et APPEL 2013/2014.**Membres de l'OGEC :**

Président : Freddy Chéné
Trésorier : Viviane Barré
Secrétaire : Christine Chéné

Vice-Président : Bertrand Clément
Trésorier-Adjoint : Emmanuel Audouin
Membres : Valérie Gohin, Mickaël Bétard, Mickaël Ferrand, Géraldine Huchon.

Membres de l'APPEL :

Président : David Allain
Trésorier : Nathalie Rouiller
Secrétaire : Olivier Huchon

Vice-Président : Guillaume Vincent
Trésorier-Adjoint : Nathalie Malinge
Membres : Linda Bouyer, Jérôme Chotard, Eric Chouteau, Clément Duvoux,
Ludovic Lusson, Eric Lefebvre, Philippe Marlu, Bernard Morinière, Blandine Vieau. *(Photo en dernière page)*

HOSPITALITÉ NOTRE-DAME de LOURDES de l'ANJOU.

L'Hospitalité remercie tous les donateurs de la Salle et Chapelle-Aubry pour leurs offrandes en recevant le livre de Lourdes (Temps de rencontre et d'espérance à Lourdes).

La distribution des livrets est effectuée par le porte à porte d'hospitalières et d'hospitaliers du pèlé de L'Anjou. C'est une démarche difficile pour les bénévoles. Les sommes d'argent servent au financement du transport et du logement des malades se rendant en pèlerinage à Lourdes. Voici le montant des trois dernières années : 2011 : 962 € ; 2012 : 891 € et 2013 : 738 €.

Pour 2013, cela a permis à 3 malades de se rendre en pèlerinage à Lourdes. Cette somme a été reversée sur le CCP de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes de l'Anjou, centre Saint Jean, 36 rue Barra - 49 045 Angers Cedex 01. ☎ 02.41.22.48.74. *Merci à tous. Le délégué : Serge François.*

BASECA

RAPPEL : La 5^{ème} édition du tournoi de Noël, tournoi du club et communal ouvert aux adhérents et non adhérents, est proposée **vendredi 27 décembre**. Par rapport aux éditions précédentes, il n'y a plus à s'inscrire avant le tournoi, les inscriptions se feront sur place, le jour même. **ENEZ NOMBREUX !**

La journée du coeur

Le Club de l'Amitié, le Tarot Bellobryen et la SCALA se sont réunis, le 7 décembre 2013 pour organiser un après-midi à but humanitaire. C'était aussi la journée du Téléthon en France. Le public est venu nombreux jouer au tarot, à la belote et au palets. Les 1050 € de bénéfice de cette journée vont être reversés au Téléthon et au Resto du Coeur. *Merci à tous ceux qui sont venus participer.*

La SCALA :

L'assemblée générale de la SCALA a eu lieu le 29 novembre dernier. Le président David Poirier et le bureau ont fait le point des différentes activités de l'année 2013 : l'expo-photo, les séances de variétés, la randonnée du Moulin à Vent, la pétanque, le grand baloche, la rando nocturne, le foyer des jeunes ...etc.... Tout un programme qui a réuni au total beaucoup de spectateurs au long de ces multiples animations ! Le bureau regrette de voir une si faible présence lors de son assemblée générale alors qu'il est capable de réunir plus de 100 bénévoles pour une animation ! Et est nouvellement élue : Sylvie Morinière, qui remplace Adrien Bouyer sortant du bureau. **BRAVO à lui!**

Le nouveau bureau :

Président : François MORINIERE Vice-président : Vincent VERON
Trésorier : Clément VINCENT Vice-trésorier : Jérôme BRETAUDEAU
Secrétaire : Aurélien BARRE Vice-secrétaire : Julien AUDOUIN

et composent le bureau et les commissions : Etienne BARRE, Christophe COLLINEAU, Damien VIEAU, Julien MORINIERE, Anne POIRIER, Bruno LECOMTE, Sylvie MORINIERE et David POIRIER.

Merci à François qui a accepté le rôle de président.

EXPO 2014 DE LA SCALA

La SCALA recherche des photographies, des témoignages : lettres...cartes postales, objets divers, uniformes ou partie d'uniforme, médailles etc... ayant appartenu aux ancêtres et aïeux de votre famille.

Les personnes citées ci-dessous vous contacteront directement afin de collecter des témoignages. Transmettez et confiez vos témoignages, documents et objets auprès de : François Braud, Christophe Collineau, Gilbert Cerisier, Damien Vieau, et sur les guerres d'Algérie : Jean Hacker et Pierre Morinière.

Les divers objets vous seront intégralement rendus après cette expo. CONTACT : Damien Vieau 02 41 75 19 30

FOYER des JEUNES de la SCALA

Pour les jeunes qui sont nés à partir de 1999, nous vous invitons à adhérer au Foyer des Jeunes. Une réunion se déroulera le **samedi 11 janvier à 11 h 00**, à la salle des associations des Minières.

À l'ordre du jour : Bilan de l'année 2013, projets et dates pour l'année 2014, accueil des nouveaux adhérents,

EXPO 2014 :
Sur la guerre 14-18
Salle Polyvalente
des Minières :
samedi 25 janvier
de 15 h à 19 h
conférence prévue à 17 h
« la Résistance dans les
Mauges ».
et dimanche 26 janvier
de 10 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h

ÉCOLES de la SALLE et CHAPELLE-AUBRY : Les nouveaux membres des bureaux de l'OGEC et de l'APEL.



A.S.S.P.



(Association Sportive Salle-Aubry Poitevineire)

CONCOURS DE TAROT

VENDREDI 27 DECEMBRE

A la salle Polyvalente des Minières à la Salle Aubry



- Début des inscriptions : 20 h 00
- Début du concours : 20 h 30

*Lots pour tous !
Prix femme*

Venez nombreux !



*Les écoles :
Célébration
de Noël
avec les enfants
et
Marche de Noël,
avec parcours
balisé entre la
Salle et
la Chapelle
le 17 décembre.*

B SEC

Badminton Salle Et Chapelle Aubry

Vous propose son

5ème TOURNOI COMMUNAL DE BADMINTON EN DOUBLE

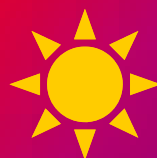
**VENDREDI 27 DECEMBRE
A PARTIR DE 14h**

SALLE DE SPORTS DES MINIERES

Tirage au sort des équipes,
ou inscription par équipe si présence d'un licencié maximum

Inscriptions sur place (1€ / personne)

Venez nombreux



PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Sam 28 déc 2013	Cercle, Concours de belote, séries	Cercle, 15 h
Ven 3 janvier 2014	Tarot Bellobryen, concours interne	Cercle, 20 h
Dim 12 janvier	Municipalité, Vœux du Maire	Polyvalente, 11 h
Jeu 16 janvier	Club de l'Amitié, Asse générale	St Hilaire, 14 h
Sam 18 janvier	Les Ragondins, Belote par séries	Polyvalente, 14 h
Ven 24 janvier	Familles Rurales, Assemblée générale	Associations, 20 h
Lundi 20 au dimanche 27 jan	SCALA, Expo photos	Polyvalente

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110
la Salle et Chapelle Aubry
☎ 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

Horaire d'ouverture de la Mairie :

Lun, Mar, Jeu et Ven : 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-
montrevault.fr